

« Sous-utilisation de la main-d'œuvre, précarité chez les femmes, en milieu rural et dans le secteur informel »

Résumé

L'emploi constitue une forme d'insertion sociale et joue un rôle important dans la création de richesses et la répartition des revenus. A cet effet, plusieurs fonds de promotion de l'emploi et des mesures incitatives de création d'emploi ont été mises en place par l'Etat pour opérationnaliser la politique nationale de l'emploi. Cependant, la problématique du sous-emploi reste une préoccupation majeure. Dès lors, il est primordial d'accompagner de manière ciblée les unités de productions informelles les plus vulnérables dans leurs activités et de faciliter la création d'entreprises en lien avec les potentialités régionales en milieu rural.

Introduction

Au Burkina Faso, neuf unités économiques sur dix relèvent du secteur informel. Ce dernier occupe 80% de la population active (INSD, ERI-ESI 2018). Les travailleurs de ce secteur sont souvent employés à temps partiel ou ne sont pas utilisés de manière rationnelle, ce qui entraîne une sous-utilisation de leurs compétences et de leurs potentiels productifs. En effet, la prévalence du sous-emploi lié à la durée du travail est de 23,16% (INSD, 2023).

La présente note de politique vise à examiner les caractéristiques des personnes en situation de sous-emploi afin de dégager ses déterminants et de formuler des recommandations.

1. Données et méthodes

Les données utilisées proviennent de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur

informel (ERI-ESI) réalisée de mars à juin 2018. Cette enquête a porté sur un échantillon de 13 885 ménages des 13 régions du Burkina Faso. Le volet emploi a concerné l'évolution de l'activité professionnelle au cours des douze derniers mois.

Une analyse descriptive et une régression logistique a été utilisée pour répondre à la problématique.

2. Résultats

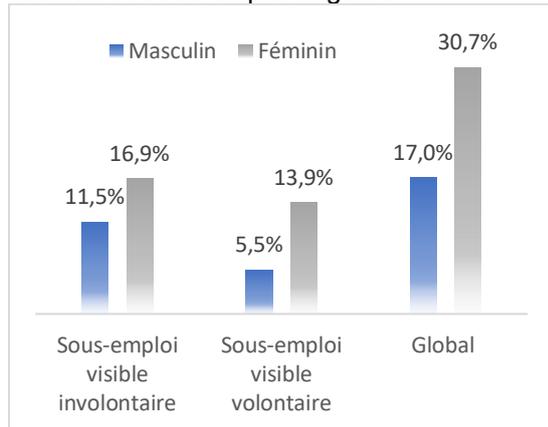
Le sous-emploi au Burkina Faso est lié aux caractéristiques individuelles, au milieu de résidence et aux caractéristiques de l'emploi. Le pays fait face à un taux de sous-emploi de 23,16%, avec des disparités marquées entre les sexes.

2.1. Les femmes sont les plus exposées au sous-emploi

Le marché du travail est marqué par de nombreuses disparités en défaveur des femmes avec un taux de sous-emploi de 30,7%, contre 16,9% chez les hommes.

Être une femme, augmente de 2,16 fois le risque de se retrouver en sous-emploi comparativement aux hommes. Cette disparité peut s'expliquer par les pesanteurs socioéconomiques, la vulnérabilité des femmes en matière d'accès à l'information sur le marché du travail, ainsi que les types d'activités qu'elles occupent.

Tableau 1: Sous-emploi et genre

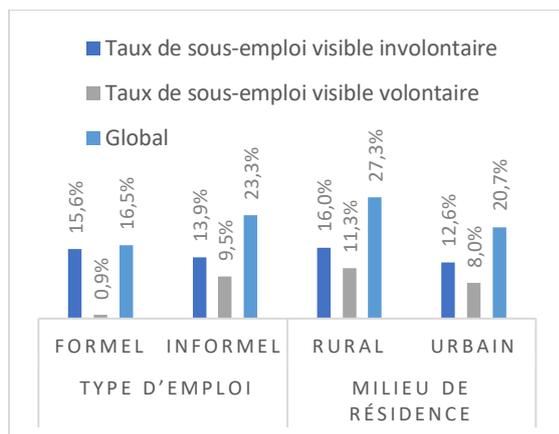


Source : INSD, ERI-ESI 2018

2.2. Un sous-emploi élevé dans le secteur informel et en milieu rural

Le niveau de sous-emploi est plus élevé dans le secteur informel (23,32%) que dans celui du formel (16,52%). De même, le sous-emploi est plus prononcé en milieu rural (27,34%) qu'en milieu urbain (20,65%). Pour le premier, les actifs occupés ont 1,46 fois plus de risque de se retrouver en situation de sous-emploi. Cette disparité peut s'expliquer par le caractère saisonnier des activités agricoles qui occupe la majorité des actifs en milieu rural. En revanche, en milieu urbain l'activité est dominée par des activités de transformations, de services et de commerces.

Figure 1: Le sous-emploi selon le type d'emploi et le milieu de résidence



Source : INSD, ERI-ESI 2018

2.3. Le niveau d'instruction est une contrainte d'accès à un emploi décent.

Le niveau d'instruction est associé à la qualité de l'emploi. Les actifs occupés ayant un niveau

secondaire ont 1,36 fois plus de risque d'être en situation de sous-emploi par rapport à ceux qui n'ont jamais été à l'école. Ce risque est de 1,70 fois pour ceux du niveau supérieur, indiquant ainsi l'inadéquation entre la formation et les besoins de l'économie.

2.4. Les travailleurs les moins qualifiés sont moins exposés à une situation de sous-emploi.

Les ouvriers qualifiés, semi-qualifiés, les manœuvres et les apprentis ou les stagiaires payés ont moins de risque (0,7 fois) d'être en situation de sous-emploi par rapport aux cadres supérieurs. Cette situation pourrait s'expliquer par la charge de travail élevée de cette catégorie de travailleurs, très souvent enclin à occuper des emplois non décentes par rapport aux cadres supérieurs.

Conclusion

Le sous-emploi limite la production nationale, engendre de faibles revenus et des conditions de travail moins stables et moins productives pour les employés. Au Burkina, le sous-emploi lié au temps de travail est de 23,16%. Le milieu de résidence, la catégorie socio-professionnelle, le niveau d'instruction, le type d'emploi et le genre sont les facteurs qui influencent ce phénomène. Ces résultats rappellent l'urgence de mener des interventions stratégiques afin d'améliorer la situation des travailleurs sur le marché de l'emploi.

Recommandations

Fort des résultats obtenus, quelques pistes de recommandations sont proposées pour une plus grande contribution à l'amélioration des conditions de travail :

- sensibiliser et former les femmes sur les canaux d'accès à l'information sur le marché du travail ;
- développer davantage les activités de contre saisons en milieu rural ;
- poursuivre les actions de communication sur les mesures incitatives à la formalisation des unités du secteur informel ;
- adapter les curricula de formation (général, technique et professionnel) aux besoins du marché de l'emploi.

Référence

INSD, rapport thématique sur l'« Inadéquation entre le chômage et la structure informelle de l'économie burkinabè », 2023.

Taux de sous-emploi lié à la durée du travail ou sous-emploi visible : le sous-emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : i) Travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine (40h) ii) disponible pour travailler plus et/ou iii) à la recherche d'un travail supplémentaire. Il est dit **involontaire** si l'individu est contraint par la loi ou la mauvaise conjoncture et **volontaire** quand l'individu choisit volontairement de travailler moins de 40h ou est contraint par des problèmes personnels. Le taux de sous-emploi visible s'obtient en rapportant le sous-emploi visible à la main d'œuvre active occupée.